

Section Inspection

ATTESTATION D'ACCREDITATION

ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 3-1035

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

ASSISTANCE PREVENTION INSPECTION CONFORMITE CONSULT
167 Bd D'Alsace Lorraine
94170 LE PERREUX SUR MARNE

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/CEI 17020:2005**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : A*

Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.
A type A body is a body exclusively providing "third party" inspection services.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

ÉLECTRICITÉ / ELECTRICITY

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-1035-1 Rév. 0

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **15/10/2013**
Date de fin de validité / *Expiry date* : **30/09/2017**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Directrice de Section,
The Section Director,

Carole TOUSSAINT

Cette attestation peut faire l'objet de modifications de la part du Cofrac et dans cette hypothèse, la nouvelle attestation annule et remplace toute attestation précédemment émise.
This certificate may be modified by Cofrac. In that case, the new certificate cancels and replaces the previously delivered.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Section Inspection

ANNEXE TECHNIQUE**N° 3-1035-1**

Organisme d'inspection accrédité :

ASSISTANCE PREVENTION INSPECTION CONFORMITE CONSULT
167 Bd D'Alsace Lorraine
94170 LE PERREUX SUR MARNE

PORTEE D'ACCREDITATION**N°1 - ÉLECTRICITÉ**

Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspection <i>(réglementaires, normatifs, CdC, ...)</i>
1.1 - Installations Électriques	
<p>1.1.2 - Vérifications des installations électriques des lieux de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Vérifications initiales et sur demande de l'inspection du travail des installations électriques permanentes ➤ Vérifications périodiques des installations électriques permanentes ➤ Vérifications, avant mise en service, des installations électriques temporaires 	<p>Arrêté du 26 décembre 2011 relatif aux vérifications ou processus de vérification des installations électriques ainsi qu'au contenu des rapports correspondants</p> <p>Circulaire DGT 2012/12 du 9 octobre 2012 relative à la prévention des risques électriques</p> <p>Textes et normes rendus applicables par les référentiels</p> <p>Code du Travail articles R.4226-14 et R.4722-26</p> <p>Code du Travail article R.4226-16</p> <p>Code du Travail article R.4226-21</p> <p>Arrêté du 30 avril 2012 relatif au contenu de l'imprimé utilisable pour la vérification de certaines installations électriques temporaires, aux modifications de l'arrêté relatif aux modalités d'accréditation des organismes chargés des vérifications initiales des installations électriques et sur demande de l'inspection et de l'arrêté relatif aux critères de compétences des personnes chargées d'effectuer les vérifications périodiques des installations électriques</p>

<p>1.1.3 - Vérifications réglementaires en phase conception/construction et sur mise en demeure des installations électriques au titre de la protection contre les risques d'incendie et de panique dans les :</p> <p>➤ ERP</p>	<p>Code de la Construction et de l'Habitation (articles R123-1 à R123-55) Règlement de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP (dont articles EL, EC) Code du Travail (articles R4215-1 à R4215-3) Textes et normes rendus applicables par les référentiels</p>
<p>1.1.4 - Vérifications réglementaires en phase exploitation et sur mise en demeure des installations électriques au titre de la protection contre les risques d'incendie et de panique dans les :</p> <p>➤ ERP</p>	<p>Code de la Construction et de l'Habitation (articles R123-1 à R123-55) Règlement de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP (dont articles EL, EC) Code du Travail (articles R4215-1 à R4215-3) Textes et normes rendus applicables par les référentiels</p>

Section Inspection

Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE	TELECOPIE
APIC CONSULT	167 Bd D'Alsace Lorraine 94170 LE PERREUX Sur Marne	09 80 52 44 86	

Date de prise d'effet : **15/10/2013**La Directrice de Section
*The Section Director***Carole TOUSSAINT**

Cette annexe technique peut faire l'objet de modifications de la part du Cofrac et dans cette hypothèse, la nouvelle annexe technique annule et remplace toute annexe technique précédemment émise.